

Projet eGames
Sites de jeux en ligne

Gestion de la perte horaire

   
Commission des Jeux de hasard

Points évoqués lors de cette présentation

- Objectifs.
- Quelques définitions.
- Gestion de la perte horaire - Principes.
- Gestion de la perte horaire - Modus Operandi.
- Gestion de la perte horaire - Régénération.
- Simplicité pour le joueur.
- Conclusions.



Commission des Jeux de hasard

Objectifs

- Limiter la perte horaire moyenne à une valeur équivalente à celle pratiquée dans les salles terrestres :
25 € en B+ et 70 € en A+
- Permettre au joueur de disposer d'une "réserve jouable" :
600 € en B+ et 1680 € en A+
- Ne pas bloquer le joueur plus d'une journée.
- Permettre les connexions multi-sites (plus de Gamecard bloquée).
- Rester simple et compréhensible pour le joueur.



Commission des Jeux de hasard

Quelques définitions

- ***Montant déposé*** : montant transféré du compte bancaire du joueur vers son compte sur le site de jeu en ligne.
- ***Montant jouable*** : montant total pouvant être engagé (crédit disponible pour les mises).
- ***Réserve jouable*** : *Montant jouable* correspondant à la perte autorisée pendant 24 h de jeu.
- ***Max Bet (MB)*** : montant maximum pouvant être transféré du compte *Montant déposé* vers le *Montant jouable*.



Commission des Jeux de hasard

Gestion de la perte horaire - Principes

- Le montant maximum que le joueur peut transférer de son *Montant déposé* vers son *Montant jouable* est fixé par le compteur MB. Les transferts sont activés uniquement à la demande du joueur (donc pas automatisés par le site de jeu) et avec un maximum correspondant à 6 h de "perte horaire" (150 / 420 €) par opération (ceci afin d'éviter une activation intempestive de la phase de régénération).
- Par heure jouée, MB est incrémenté de 25 / 70 € (B+ / A+)
Il s'agit du temps de jeu effectif (les modalités pratiques seront définies) transmis par le site de jeu, via Webservices, après chaque session de jeu.

...



Commission des Jeux de hasard

Gestion de la perte horaire - Principes

- Les gains restent sur le compteur *Montant jouable*.
(sauf si le joueur fait un Collect)
- Préalablement à chaque transfert *Montant déposé* vers *Montant jouable* une requête est envoyée à la Commission (via Webservices) pour connaître le MB. S'il est suffisant le transfert est autorisé et MB est mis à jour :

$$\text{MB} = \text{MB} - \text{"Montant déposé au Crédit"}$$

- Lors de chaque transfert *Montant jouable* vers *Montant déposé* une requête est envoyée à la Commission (via Webservices) pour mettre le MB à jour :

$$\text{MB} = \text{MB} + \text{"Montant repris via Collect"}$$



Commission des Jeux de hasard

Gestion de la perte horaire Modus Operandi

- Au démarrage, MB est chargé avec la *Réserve jouable* :
$$MB = 600 / 1680 \text{ € (en B+ / A+)}$$
- Une fois par jour notre serveur calcule le "bilan" des temps de jeu (TJs) et fait :
$$MB = MB + (TJs * 25) \text{ (en B+)}$$
$$MB = MB + (TJs * 70) \text{ (en A+)}$$

Ensuite la valeur de MB est testée :

Si $MB \geq 25 \text{ €}$ → (pas d'action)

Si $MB < 25 \text{ €}$ → (démarrage de la période de "régénération")



Commission des Jeux de hasard

Gestion de la perte horaire

Régénération de la Réserve jouable

- Chaque jour, pendant 8 jours, on fait :

$$MB = MB + 25 \text{ €} \quad (70 \text{ € pour les A+})$$

Cela permet au joueur de continuer à jouer "cool"

- Après le 8^{ème} jour on ramène MB à la valeur de la *Réserve jouable* : 600 / 1680 € (en B+ / A+)
- Pendant cette phase, les temps de jeu ne sont plus comptabilisés dans MB.
- Si MB redevient $\geq 600 / 1680 \text{ €}$ le processus de régénération prend fin.



Commission des Jeux de hasard

Simplicité pour le joueur

- Le joueur connaît constamment ses possibilités de mise (MB est annoncé via Webservices).
- S'il a épuisé sa *Réserve jouable*, le scénario est simple :
 - / il reçoit une possibilité de mise de 25 / 70 € par jour ;
 - / après 8 jours sa *Réserve jouable* de 600 / 1680 € (en B+ / A+) est restaurée.



Commission des Jeux de hasard

Conclusions

- La perte horaire moyenne est limitée à 25 / 70 € /h pendant les phases de jeu normales. Pendant la phase de régénération la perte reste limitée à 100 / 280 € / jour.
- Le joueur n'est jamais complètement bloqué pendant plusieurs jours. S'il a épuisé sa *Réserve jouable* il peut rester actif sur le site mais d'une manière "soft".
- Le joueur dispose régulièrement d'une réserve jouable équivalant à 24 h de jeu.
- Les sites ne sont pas bloqués si le joueur est déjà actif sur un autre site.



Commission des Jeux de hasard

Merci pour votre attention

Ing. Richard France – Conseiller

02/213.42.90

Richard.France@gamingcommission.be